

Séance du 22 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux février, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Anne Molard.

Absents excusés : José Albesa, Solène Loyer, Loïc Poupin.
Mme Beautemps-Joly a été nommée secrétaire.

2019-02-d1

Validation du devis : bardage clin pour le préau de la salle Chauvelier

Le Conseil municipal valide le devis de l'entreprise ESNAULT de Joué en Charnie pour un montant de 607 € HT pour la pose d'un bardage en clin traité CL3 sur le préau de la salle Chauvelier. La somme sera imputée en fonctionnement au compte 615221.

2019-02-d2

Nomination des délégués au sein du Syndicat « Vègre Deux Fonts et Gée »

Le Conseil Communautaire a validé lors de sa séance du 12 décembre 2018 la liste des délégués en représentation substitution des communes au sein du syndicat Vègre Deux Fonts et Gée

Cette liste se présente comme suit :

TITULAIRES

- 1 - Anthony DUFOUR, AMNÉ EN Chgne
- 2 - Sylvain BEAUVAIS, AUVERS S/S MONTFAUCON
- 3 - Pierre-Louis CHEVREAU, VALLON / GÉE
- 4 - Antoine LEGUY, CHANTENAY VILLEDIEU
- 5 – Régis SAUDUBRAY, NOYEN / SARTHE
- 6 - Olivier LOISON, LONGNES
- 7 - Christophe BUSSON, MAREIL EN CHAMPAGNE
- 8 - Jacky BASSEREAU, CHEMIRÉ EN CHARNIE
- 9 - Marc FRONTEAU, JOUÉ EN CHARNIE
- 10 - Monique LHOPITAL, FONTENAY / VEGRE
- 11 - Gilbert VANNIER, BRULON
- 12 - Gérard PLANTAIS, LOUÉ
- 13 - Gaston DESHAYES, CHASSILLÉ
- 14 - Marcel GESLOT, ST CHRISTOPHE EN Chgne

SUPPLEANTS

- 1 - Olivier COMPAIN, COULANS / GEE
- 2 - Pascal PARIGOT, CRANNES EN Chgne
- 3 - Jean-François PIQUET, MAIGNÉ
- 4 - Catherine LEMERCIER, TASSÉ
- 5 - André LEFEVRE, PIRMIL
- 6 - Franck COUTARD, BRAINS / GÉE
- 7 - Gérard MOULIN, CHEVILLÉ
- 8 – Michel LELIEGE, ST DENIS D'ORQUES
- 9 - Jean-Claude BESNARD, ÉPINEU le Chevreuil
- 10 - Marc DAVID, POILLÉ / VEGRE
- 11 - Loïc BLOSSIER, AVESSÉ
- 12 - Dominique GUERRIAU, ST OUEN en Chgne
- 13 - Gaëtan VALLÉE, TASSILLÉ
- 14 - Michel PANCHÉ, ST PIERRE DES BOIS

Le Conseil Municipal accepte la nomination de ces délégués au sein du syndicat « Vègre Deux Fonts et Gée »

2019-02-d3

Transfert de la compétence « Eau et Assainissement »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des dispositions de la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes.

Cette note précise la possibilité de reporter par délibération le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes au 01 janvier 2026 par minorité de blocage établie au moins à 25% des communes membres de la communauté de communes, représentant au moins 20% de la population.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter le transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Loué-Brulon-Noyen au 1er janvier 2026.

Vote des subventions 2019

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2019 :

Animation Loisirs	100€
Animation Loisirs (fêtes et cérémonies)	200€
Taxi Collectif (Animations Loisirs).....	350€
Club des aînés Chemiré génération mouvement.....	150€
ACSCEC (Chapelle d'Etival).....	50€
Association Charnie Environnement	40€
Association Charnie Rando.....	25€
Les Ateliers de l'histoire de la Charnie.....	25€
Gaule de Joué.....	80€
Société Musicale de Loué	100€
Association pour le don du sang Brûlon Loué.....	25€
Ligue contre le cancer comité Sarthe.....	25€
Association Sportive Hirondelles (Collège)	20 €/enfant suivant demande
Collège Bellevue-Foyer	20 €/enfant suivant demande
Ecole publique de Loué	20 €/enfant suivant demande
Ecole privée de Loué	20 €/enfant suivant demande
Collège Saint Michel	20 €/enfant suivant demande
Association Sportive Saint Michel.....	20 €/enfant suivant demande
Cercle des Mousquetaires Loué.....	40€
Association Comice de la Charnie.....	1500€

Une subvention de 20€ par élève, habitant la commune est accordée aux établissements et associations qui en font la demande à l'occasion d'activités pédagogiques.

Modification d'adresses dans le cadre de l'installation de la fibre

Dans le but d'harmoniser la numérotation des lieux dits, le conseil municipal décide les modifications suivantes :

Les lieux dits suivants :

prendront les appellations suivantes :

CHAMP DES BREJONS	1 LIEU DIT CHAMP DES BREJONS
LE CRAPEAU D EAU	1 LIEU DIT LE CRAPEAU D EAU
FERME DE PARIS	1 LIEU DIT PARIS
LA CHEVALERIE	1 LIEU DIT LA CHEVALERIE
LE CHAMP DE LA CHAPELLE	1 LIEU DIT LE CHAMP DE LA CHAPELLE
LA GARE	3 LIEU DIT LA GARE
CHEMIN DE LA GESTIERE	2 CHEMIN DE LA GESTIERE
CHEMIN DE LA GESTIERE	4 CHEMIN DE LA GESTIERE
CORBINE	2 LIEU DIT CORBINE
CORBINE	3 LIEU DIT CORBINE
CORBINE	4 LIEU DIT CORBINE
CORBINE	6 LIEU DIT CORBINE
CORBINE	7 LIEU DIT CORBINE
CORBINE	8 LIEU DIT CORBINE
CORBINE	10 LIEU DIT CORBINE

Une signalisation sera implantée pour ces sites

Devis complémentaire lot 11 construction salle communale

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'Entreprise EGE72 d'un montant de 293.57 € HT soit 352.28 € TTC pour la pose de câblage et prises électriques complémentaires.

La somme sera imputée en investissement au compte 2313-31-111.

Vu pour affichage

Le Maire